

La monnaie fiscale complémentaire



Dix économistes ont publié une tribune dans *Libération* le 8 mars 2017 pour défendre l'idée de créer une monnaie complémentaire à l'euro, adossée aux recettes fiscales à venir, afin d'injecter de la liquidité. Il ne s'agit donc pas d'émettre une monnaie ayant cours légal, mais de proposer des titres de crédit permettant de financer les services publics et de mettre fin aux politiques d'austérité actuelles qui menacent le projet européen lui-même.

TRIBUNE

Sortir de l'austérité sans sortir de l'euro... grâce à la monnaie fiscale complémentaire

Par [Thomas Coutrot](#), [Dominique Plihon](#), [Wojtek Kalinowski](#), [Bruno Théret](#), [Gaël Giraud](#), [Vincent Gayon](#), [Jean-Michel Servet](#), [Jérôme Blanc](#), [Marie Fare](#) et [Benjamin Lemoine](#) — 8 mars 2017 à 17:06 (mis à jour à 19:21)



Via les crédits qu'elles accordent, les banques commerciales privées disposent dans la zone euro d'un quasi monopole de création de la monnaie. Après les injections massives de liquidités à bas coût de la Banque centrale européenne (BCE) au système bancaire privé, il est clair que ce monopole enferme l'économie européenne dans une trappe déflationniste. Dans les périodes récessives, les banques commerciales sont structurellement incapables d'assurer une création contracyclique de monnaie de crédit

destinée aux secteurs productifs. Pour nourrir leurs profits, elles dirigent l'essentiel de leurs liquidités vers les marchés financiers où elles alimentent de dangereuses bulles spéculatives. Aussi, de nombreux économistes et certains politiques s'accordent sur la nécessité de retirer aux banques leur privilège de création de la monnaie, et la Suisse votera sur cette question en 2018. Néanmoins une telle réforme suppose dans l'Union européenne (UE) un accord entre États membres qui, dans son état actuel, n'est pas prêt d'aboutir. Que faire d'autre ? Sortir de l'euro ?

L'accession en Grèce en 2015 de Syriza au gouvernement a conduit à envisager une autre stratégie qui, décidée par un État, lui permettrait de sortir d'une politique d'austérité sans remettre en cause l'unité de la zone euro : injecter de la liquidité par l'émission d'une monnaie fiscale complémentaire à l'euro. Dans cette stratégie, l'euro est conservé en tant que monnaie commune de cours légal dans tous les États membres, mais est complété par un moyen de paiement national constitué de bons du Trésor de faible dénomination - de 5 à 50 euros - et de durée limitée mais renouvelable. Adossés comme toute dette publique aux recettes fiscales à venir, ces bons seraient libellés en euro-franc, et maintenus à parité avec l'euro sans pour autant être convertibles sur les marchés des changes.

Il ne s'agit donc pas d'émettre une monnaie ayant cours légal, mais de proposer des titres de crédit destinés au règlement des salaires des fonctionnaires, des prestations sociales et des achats publics, dépenses qui sont de facto de la dette publique de court terme. Ils seraient réciproquement acceptés en paiement des impôts et, grâce à cette dernière garantie, pourraient circuler en tant que moyens de paiement au niveau national.

Pour lire la suite, [cliquez ici](#).

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :